

## **AVIS PUBLIC**



Cette année, la cueillette des encombrants se fait chez-vous!

# **LUNDI LE 16 JUIN 2025**

La municipalité est heureuse d'offrir ce service à ces citoyens cette année, à titre de projet-pilote. **Nous vous invitons à suivre les directives** ci-dessous pour faire de cette cueillette une réussite.

#### PRÉPAREZ-VOUS :

Profitez de la fin de semaine du 14 et 15 juin pour faire un bon ménage de votre résidence, de vos garages et autres bâtiments, nettoyez votre terrain de tous les objets qui trainent.

- √ Déposez vos encombrants au bord du chemin dès le dimanche soir
- √ Assurez-vous de trier et faire des tas par type de matière (métal, bois, pneus, appareils ménagers et meubles)

#### MATIÈRES ACCEPTÉES :

Les matières acceptées sont les gros objets d'origine résidentielle qui :

- $\sqrt{\ }$  Sont trop gros pour en disposer via le bac vert ou le bac bleu
- √ N'entrent pas dans le coffre d'une voiture pour être transporté à l'écocentre

## MATIÈRES REFUSÉES :

- √ Résidus de construction, rénovation, démolition (bois d'œuvre, gypse, bardeau d'asphalte, etc.)
- $\sqrt{}$  Résidus domestiques dangereux (peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.)
- $\sqrt{\phantom{0}}$  Matériel électronique (écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, etc.)
- Pneus montés sur jantes ou de diamètre plus grand que 48 pouces
- √ Animaux morts, munitions et autres
- √ Plastique d'ensilage (une collecte spécifique sera dédiée à cette matière)
- √ Tout déchet ou recyclage dont vous pouvez disposer dans le bac vert ou le bac bleu

#### PRIORISER LES RÉCUPÉRATEURS

Vous pouvez apporter certaines matières chez des récupérateurs, par exemple :

 $\sqrt{\phantom{0}}$  Meuble fonctionnel : Ressourcerie Le filon vert  $\sqrt{\phantom{0}}$  Métal : Récupérateur de métaux

BOIS

Comprend branches, troncs d'arbre, meubles et autres objets en bois

Le bois issu des travaux de construction, rénovation et démolition n'est pas accepté dans la collecte des encombrants.

Pourquoi doit-il être livré en chargement séparé?

Lorsqu'apporté en chargement séparé, le bois est valorisé.

De plus, le bannissement du bois à l'élimination fait partie des orientations gouvernementales inscrites à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

MÉTAL 6

Gros objets de métal d'origine résidentielle.

Pourquoi doit-il être livré en chargement séparé?

Lorsqu'apporté en chargement séparé, le métal est valorisé.

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS Comprend tout appareil contenant des halocarbures :

☑ Réfrigérateur; ☑ Distributeur d'eau;

☑ Congélateur; ☑ Climatiseur;☑ Autres appareil de réfrigération / congélation.

Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé?

Le règlement sur les halocarbures (Q2-r29) précise que « toute personne ou municipalité qui, dans le cadre d'un service de collecte de matières résiduelles, ramasse un appareil de réfrigération ou de climatisation doit, avant d'en disposer pour élimination, récupérer ou faire récupérer, au moyen de l'équipement approprié, l'halocarbure contenu dans le circuit de réfrigération de l'appareil et le confiner dans un contenant conçu à cette fin ».

En raison de leur nature chimique, les halocarbures contribuent aux deux principales problématiques environnementales qui préoccupent les gouvernements et les environnementalistes du monde entier, soit l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques.

### TÉLÉVISEURS

Les téléviseurs font partie des produits électroniques qui doivent normalement être apportés à l'écocentre par le citoyen. Il se peut cependant que certains téléviseurs soient trop gros pour être transportés dans le coffre d'une voiture.

S'ils sont pris en charge dans la collecte des encombrants, les téléviseurs doivent être apportés en chargement séparé à l'écocentre. Idéalement, pour des raisons environnementales et de sécurité, le transporteur devra prendre les précautions nécessaires afin de ne pas abimer l'écran.

### Pourquoi doivent-ils être livrés en chargement séparé?

La MRCAO a signé une entente avec l'organisme ARPE-QUÉBEC qui administre un programme responsable de la récupération et du recyclage des produits électroniques.

Comme tous les produits électroniques, les téléviseurs contiennent des métaux lourds hautement toxiques comme du plomb (écran cathodiques) ou de mercure (écrans plats). Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire afin de préserver sa santé et l'environnement.